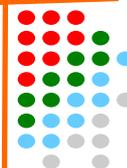


La Lanterne



Bulletin
d'informations



2^{ème} Trimestre 2021

FLEURISSONS ENSEMBLE NOS MAISONS ET BALCONS
POUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

MAIRIE

22, rue du
Docteur Réau
36360
LUCAY-LE-MALE

02 54 40 43 31

02 54 40 42 47

mairie@ville-
lucaylemale.fr

Site :
www.lucaylemale.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15
et de 14 h à 18 h

Le samedi matin
Fermé le temps
de la pandémie

Permanence du Maire

tous les samedis matins
(sauf cérémonie)
de 9 h à 11 h.

CONCOURS
des Maisons
& Balcons
Fleuris 2021

Participez à
l'embellissement
de notre village

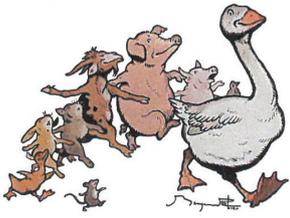
Inscriptions avant le 29 mai 2021



Bulletin d'inscription en dernière page

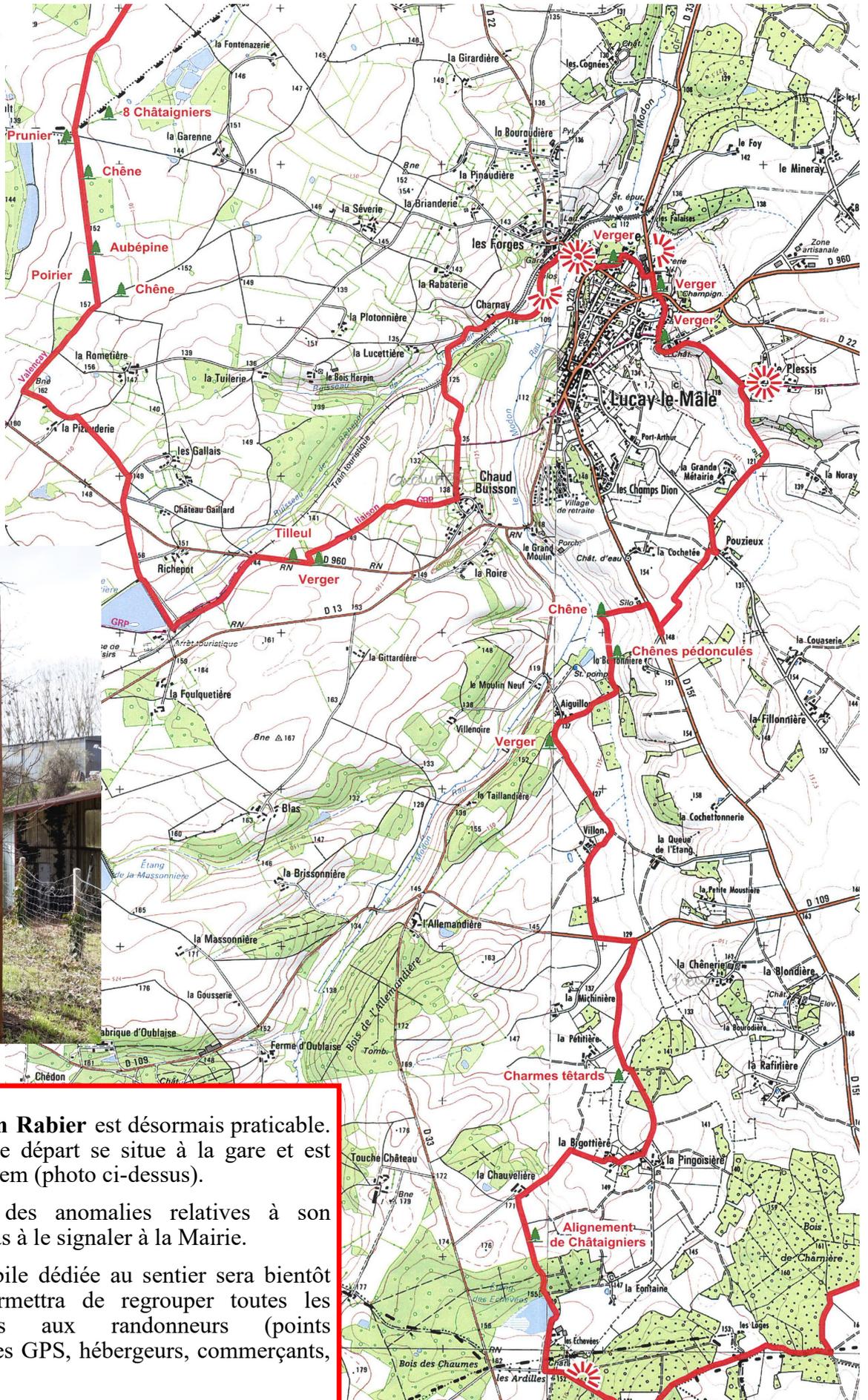
- ❖ p. 2 - Délibérations Municipales
- ❖ p. 4 - Informations Municipales
- ❖ p. 7 - Environnement
- ❖ p. 8 - Mémento trimestriel
- ❖ p. 10 - Page d'Histoire





Sentier Découverte « Benjamin Rabier »

 Point de vue



Le sentier Benjamin Rabier est désormais praticable. A Luçay, le point de départ se situe à la gare et est symbolisé par un Totem (photo ci-dessus).

Si vous constatez des anomalies relatives à son balisage, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.

Une application mobile dédiée au sentier sera bientôt disponible. Elle permettra de regrouper toutes les informations utiles aux randonneurs (points touristiques, repérages GPS, hébergeurs, commerçants, services, etc...).

Mesdames, Messieurs, bonjour à vous tous,

Je relisais attentivement les mots que je vous ai adressés dans la dernière édition de La Lanterne. Malheureusement, les directives que je vous indiquais concernant l'importance de respecter les règles de sécurité sanitaire sont plus que jamais d'actualité. Plus de 92 000 Français sont morts à cause de la pandémie. Notre commune a compté également des disparitions dues au coronavirus ; nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles en deuil et les assurons de notre soutien dans cette épreuve.

Un sujet préoccupant nous interroge. Plusieurs cas de personnes atteintes des mêmes symptômes que la Covid : fièvre, toux, défaillance respiratoire sont apparues mais les tests sont restés négatifs ! J'ai alerté les services de santé de cette situation ! Nous souhaitons bien évidemment bon courage et prompt rétablissement à ces personnes.

Il est primordial pour envisager une reprise économique, et surtout pour protéger ceux qui nous entourent de porter un masque, de se laver les mains et de respecter les gestes barrières.

Malgré la crainte de certains, la vaccination reste la seule meilleure défense pour faire barrage à l'épidémie.

A ce titre, je souhaite remercier l'investissement humain de tous ceux qui continuent à travailler dans ces conditions difficiles. Je salue les services rendus par nos personnels soignants de la maison médicale, l'engagement des pompiers toujours à l'œuvre et le travail des aides à domicile. Je pense également au personnel administratif et technique, aux élus de la Commune qui tiennent leur poste, assument leurs responsabilités et assurent la continuité des services.

Cette situation engendre du stress, de l'anxiété et de la fatigue pour toute la population et nous le comprenons. En revanche, des actes d'incivilité sont constatés : vitesse excessive des véhicules dans le bourg et notamment cité Bel Air, des dépôts intempestifs et le non-respect des consignes de tri dans les poubelles municipales, prolifération des chats non domestiques, déjections canines sur le domaine public. Il est irrespectueux de laisser aux travailleurs handicapés de l'ESAT et aux personnels municipaux la tâche de ramasser les crottes de chien de son animal !

Encore quelques personnes ne respectent pas l'obligation de porter un masque dans les commerces ou sur le marché. C'est irresponsable et dangereux pour tous ! J'ai avisé la gendarmerie de ces problèmes qui, s'ils ne sont pas traités par les responsables, seront réglés par la loi.

Dans l'esprit démocratique qui nous habite, nous avons demandé votre avis sur un projet de réinstallation d'un distributeur de billets sur la commune. Ce « référendum » a suscité de nombreuses réponses. Il en ressort que, au vu de l'investissement, la majorité ne souhaite pas que le Conseil Municipal investisse dans cette réalisation. Beaucoup d'entre nous s'interroge sur le choix du Crédit Agricole de démonter le D.A.B. (Distributeur Automatique de Billets) et de maintenant faire payer à la population la réintroduction de ce service si utile.

Concernant le passage du Tour de France le 1^{er} juillet, divers travaux de voirie vont être réalisés par le Conseil Départemental afin d'assurer la sécurité routière. La circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés dès la veille et le jour de l'épreuve. Une campagne d'information sera mise en place avant l'évènement. Ces directives nationales et départementales qui sont imposées, doivent être respectées. Nous sommes tous conscients des petits désagréments liés à cette manifestation de portée internationale, inconvénients compensés par le plaisir de voir la course pour la 1^{ère} fois dans notre commune et de faire connaître notre village. Je sollicite votre compréhension et votre concours.

Les travaux prévus et portés par la Commune avancent. Le Centre de Secours des Pompiers est en phase d'achèvement. Grâce à l'équipe très dynamique du Village Espoir Soleil, la construction de 11 pavillons, chauffés par géothermie, va débiter prochainement. Une structure d'accueil « AGES ET VIE » de personnes âgées dépendantes va être édifiée avant la fin de l'année.

Après avoir accueilli le Docteur Diana BUCIUMEANU, ophtalmologue, à l'annexe de la maison médicale, une infirmière, Mme Karine ZUMTANGWALD, va travailler de concert avec Mme Maryse BOILEAU pour augmenter l'offre de soin à la population. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de la confiance qu'elles accordent à notre commune.

Vous trouverez, page 6, un article de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre sur le développement économique de Luçay, si important pour nous tous. Bien évidemment à cette occasion, nous avons une pensée pour nos restaurateurs et propriétaires de bars qui se battent tous les jours pour la continuité de leur entreprise.

Je vous transmets les meilleurs souhaits de santé et vous assure, au nom de tous les services de la commune, de notre volonté forte de vous servir.

Bien amicalement,

Bruno TAILLANDIER.

**Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie
ou sur le site internet de la commune www.lucaylemale.fr**

Ci-dessous quelques extraits.

Autorisation utilisation Chemin Rural pour exploitation Unité de méthanisation

Le Maire rappelle que depuis 2014 la commune s'est beaucoup impliquée dans les mesures visant à respecter la nature, la biodiversité et l'environnement. Dans cette optique, elle a adopté de nombreuses dispositions sur l'ensemble de son territoire : engagement « zéro pesticide », rénovation énergétique des bâtiments, réseau de chaleur biomasse, géothermie, récupération et gestion des eaux pluviales et des eaux issues de l'assainissement...

Dans la société de consommation où nous évoluons, les ordures ménagères prolifèrent et occasionnent des coûts très élevés de traitements supportés par la collectivité et les contribuables. Cette situation a été abordée par la loi NOTRe qui imposera dès 2024 la gestion particulière des déchets ménagers. Concomitamment à cette problématique, la commune a la chance de compter de nombreux agriculteurs sur son territoire, qui pourraient s'engager pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après réflexion, a étudié l'opportunité de créer une unité de méthanisation. En date du 27 juillet 2017, les élus ont adopté une délibération pour porter cette réalisation. Un projet similaire avait déjà été étudié par des acteurs privés, mais malheureusement n'avait pas abouti. La compétence Energies Renouvelables étant de la responsabilité de la Communauté des Communes, les élus représentant LUÇAY-LE-MÂLE à cette instance ont proposé une étude pour la construction d'un méthaniseur. Ils ont présenté le cabinet S3D de NANTES pour réaliser les études de faisabilité. Cette proposition a été acceptée en Conseil Communautaire en date du 30 novembre 2017.

Aujourd'hui, c'est la Société Alliance Berry Énergies Vertes ABEV qui gère et porte la construction d'une unité de méthanisation.

Le Maire rappelle que l'ambition de la commune était de réfléchir à une meilleure gestion des déchets ménagers, de réduire les ordures ménagères et d'imaginer créer de l'énergie à partir des débris organiques. Il est évident qu'un tel projet devait être construit, maîtrisé et dirigé par les agriculteurs locaux. C'est un projet de territoire qui doit être mené en concertation avec la Communauté de Communes Ecuillé-Valençay.

L'ABEV a sollicité, auprès du Conseil Municipal, l'autorisation d'utiliser le Chemin Rural dit « de Selles-sur-Cher à Entraigues » pour l'exploitation de l'unité de méthanisation. Elle propose de renforcer et entretenir à ses frais cette partie du Chemin Rural et de ses abords qu'elle aurait à utiliser dans le cadre de son activité.

Après délibération, cette demande a été acceptée afin de faciliter la réalisation de ce projet utile à la collectivité et à ses habitants. La Municipalité soutient l'action de l'ABEV.

Création d'emplois saisonniers été 2021

Pour suppléer les animatrices pendant la période de forte fréquentation, 3 emplois contractuels seront créés à l'accueil de loisirs en juillet 2021.

Pendant la période des congés annuels et en fonction des besoins, 6 emplois contractuels seront créés aux services techniques qui pourront également être amenés à intervenir dans d'autres services comme le secrétariat de mairie et le service entretien, entre le 15 juin et le 31 août 2021.

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. La rémunération afférente à ces emplois est fixée sur la base du SMIC horaire éventuellement diminuée d'un abattement de 10 % pour les agents de moins de 18 ans et 20 % pour les agents de moins de 17 ans.



Signature contrat de location Gîtes/Chalets et Camping de La Foulquetière avec la Société « Conciergerie Touristique du Berry »

Par délibération du 9 février 2018, le Conseil Municipal a confié la gestion des accueils des locataires saisonniers des gîtes et chalets de la Foulquetière à Mr Jérémy HERVE. Ce dernier vient d'informer la municipalité de son souhait de mettre fin à cette convention à la date du 31 mars 2021.

Monsieur Martial GICQUEL, locataire-gérant du Restaurant de La Foulquetière est candidat à la gestion des locations et du camping du site de La Foulquetière.

Tous les hébergements de loisirs sis sur le site de La Foulquetière, à savoir les trois chalets, le gîte rural, le gîte de séjour, le camping seront loués à la Société « Conciergerie Touristique du Berry », représentée par son gérant, Mr Martial GICQUEL, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} avril 2021, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Attribution d'une subvention à l'Association départementale Les Restaurants du Cœur de l'Indre

L'Association départementale Les Restaurants – Les Relais du Cœur de l'Indre, sollicite une subvention pour permettre la poursuite de leur mission auprès des personnes démunies.

Dans le contexte actuel, en raison de la progression de la précarité en France, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'Association départementale des Restaurants du Cœur de l'Indre d'un montant de 400 €, somme équivalente à la participation versée en 2020 à l'Association de La Banque Alimentaire de l'Indre.

Marchés de travaux de rénovation des façades de l'ancienne gare de LUCAY LE MALE

Par délibération en date du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de rénovation des façades de la Gare de Luçay-le-Mâle.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 30 novembre 2020 avec remise des offres pour le 15 janvier 2021.

Selon les réponses enregistrées, les entreprises suivantes ont été retenues pour un total de 94 046 € + 11 173 € d'honoraires et divers soit un total de 105 219 € :

- | | | |
|----|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. | Gros œuvre | Entreprise MARTIN - Luçay le Mâle |
| 2. | Charpente-couverture | SARL GAUDRY DP - Liniez |
| 3. | Menuiseries extérieures | SAS Menuiserie MOREAU - Cluis |
| 4. | Electricité | DHM Energie - Luçay le Mâle |
| 5. | Peinture | SARL BIDAULT - Levroux |

Des subventions nous sont accordées (DRAC, Département, la Fondation du Patrimoine et des dons de particuliers) pour un montant s'élevant à 88 753 €. Le reste à charge de la Commune est de 16 466 €.

Nous remercions vivement les financeurs publics, la fondation du patrimoine et tous les généreux donateurs. Notre Gare va retrouver son aspect d'origine.

COVID_19
RESTEZ
PRUDENTS

ENSEMBLE,
CONTINUONS D'APPLIQUER
LES GESTES BARRIÈRES.

Une cellule d'écoute gratuite COVID-19
Soutien psychologique à distance
Rendez-vous sur le site **Centre Pierre Janet** ou sur la plate-forme **Doctolib**

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales sont prévues les **13 et 20 juin 2021**, sous réserve de modifications.

Les citoyens élisent :

- leurs conseillers régionaux, en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains, ports et aéroports, de la gestion des lycées et de la formation professionnelle...

- leurs conseillers départementaux en charge de l'aide sociale, dont la protection de l'enfant et le revenu de solidarité active (RSA), des routes départementales, des transports scolaires, de la gestion des collèges...

Les bureaux de vote seront installés au centre de loisirs et à la salle associative au 37, rue Nationale de 8 h à 18 h.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Vous pouvez dès maintenant vérifier votre inscription sur la liste électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vote par procuration

A compter du 6 avril 2021, un nouveau dispositif vous permettra d'enregistrer votre demande de vote par procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur. Pour télécharger le formulaire, https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Après l'avoir complété, il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie pour finaliser votre demande.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

A compter du mois de mai, vous pouvez inscrire votre enfant à l'école auprès de la Mairie.

Vous devez apporter :

- le carnet de santé
- un justificatif de domicile
- le livret de famille



Recherche porte-drapeaux volontaires

L'UNC-AFN recherche des Porte-drapeaux pour les cérémonies de commémoration patriotique.

Le porte-drapeau accompagne et représente l'Union Nationale des Combattants dans les cérémonies officielles (8 mai, 11 novembre...).

Pour toute information, vous pouvez contacter la Mairie.

Nouvelle distribution de masques



Une nouvelle distribution de masques aura lieu le **samedi 17 avril de 10 h à 12 h à la Salle AJC.**

Pêche à l'étang de la Foulquetière



L'étang de la Foulquetière est momentanément fermé à la pêche. La date de sa réouverture sera fixée prochainement.

Accueil de professionnelles de santé

Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouvelles professionnelles de santé à la maison médicale.

Nous souhaitons la bienvenue à



Diana BUCIUMEANU,
ophtalmologue, installée au
6 cité fleurie depuis
le 11 février dernier.
☎ 02 54 40 06 70
ou sur www.doctolib.fr



Karine ZUMTANGWALD,
infirmière libérale qui
exercera au côté de Maryse
BOILEAU au sein de la
maison médicale à compter du
1^{er} avril 2021.

IMPOTS.GOUV.FR

Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !

Le Centre des Finances Publiques vous offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr

Nouveau : vous pouvez prendre rendez-vous à l'Espace France Services à Valençay lors d'une permanence des agents.

Espace France Services

11, route de Faverolles - 36600 VALENÇAY
☎ 02 54 00 07 68



Le Tour de France passe chez nous !

Cette année, le 108^{ème} Tour de France Cycliste traversera notre commune le **jeudi 1^{er} juillet 2021.**

Au cours de la traversée des cyclistes, un sprint intermédiaire sera organisé devant la mairie.

Dans la prochaine Lanterne, nous vous annoncerons les mesures nécessaires qui seront prises pour la sécurité de tous, les interdictions de stationnement des véhicules avec les horaires.

Devenez *Réserviste Opérationnel* de la Gendarmerie Nationale

Vous souhaitez :

- ♦ Etre au service de vos concitoyens
- ♦ Agir en tenue en renfort des gendarmes :
 - en effectuant des missions de prévention et protection
 - en portant assistance à la population
- ♦ Bénéficier d'une formation continue pour progresser dans vos renforts temporaires.

Conditions d'admission :

- ♦ Etre de nationalité française,
- ♦ Etre âgé de 17 ans au moins et 40 ans au plus,
- ♦ Avoir satisfait aux obligations du service national, avoir suivi la JAPD et ou la JDC,
- ♦ Avoir une bonne aptitude physique,
- ♦ Etre apte psychologiquement et de bonne moralité.

Renseignements :

- ♦ sur internet www.legendarmerierecrute.fr
 - ♦ à la brigade de votre domicile
 - ♦ à la cellule réserve du groupement de gendarmerie départementale de l'Indre
- ☎ 02 54 29 59 00



La caserne des pompiers s'agrandit !

Dans le cadre de l'extension de la caserne des pompiers, les travaux avancent bien. Les murs ont été construits, la façade bois mise en place. Ensuite, les travaux de charpente et de couverture pourront être réalisés.

Ces travaux permettront d'agrandir la caserne de 67m² pour y installer un bureau, des douches, sanitaires et vestiaires séparés homme et femme.



Déploiement de la fibre Numérotation des habitations

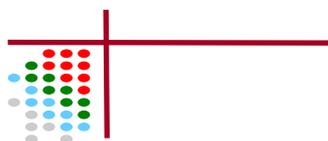
Chaque habitation est désormais dotée d'un numéro de rue. Les employés communaux distribuent et/ou apposent les numéros de chaque habitation.

Si toutefois vous remarquez des anomalies, vous souhaitez installer une ligne fibre téléphonique sur un bâtiment agricole ou autre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie. Le but est de satisfaire les besoins de chacun...

ETAT CIVIL

DECES « *Condoléances aux proches* »

21 décembre	Madeleine BRAULT née TROUVÉ ☞ 3, rue des Châlons
04 janvier	Huguette RABIER née THERET ☞ 4, rue André Martin
21 janvier	Yvette CHESNES ☞ 19, rue Henri de Rochefort
23 janvier	Marc PETIT ☞ 19, cité Bel Air
28 janvier	Josette PEPIN née FREDEFON ☞ 22, rue René Martin
09 février	Jean TROUVE ☞ la Petitière
28 février	Jacqueline ROUSSEAU née LEBOEUF ☞ 11, rue de Bellevue
7 mars	Alain DAME ☞ 12, rue du 18 juin 1940
16 mars	Micheline LACOTE née BOILEAU ☞ 4, rue Saint Denis



Luçay-le-Mâle : une activité en plein essor



LUCAY-LE-MALE : Située à la pointe nord du département, Luçay-le-Mâle (1366 habitants) connaît un certain regain de son activité économique depuis 2015. Plus d'une centaine d'emplois y ont été créés et, face à une demande de plus en plus prégnante en logements, la municipalité va lancer la construction d'un nouveau lotissement (10 lots). Si la Maroquinerie Rioland (2 ateliers) fait partie des plus gros employeurs lucéens, la collectivité rattachée à la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay (CCEV) s'appuie sur un tissu économique diversifié. Plusieurs secteurs sont ainsi concernés : négoce agricole (Ets Renaud), carburant (Villemont), automobile (Terragom, Garage Luçay Automobiles), décapage par sablage (Phil's Aérogommage), transport routier de fret (Terratrans), agence de publicité (MDC Personnalisation), création de bornes de commandes interactives (GSR Food - enseigne Choose and Eat), divers commerces de bouche et de restauration et de nombreux artisans (Richard DESPRES - Menuiserie, Dominique Réty - menuiserie, Michel Francière - serrurerie ferronnerie, Charlie Bodart - maçonnerie, Sébastien Parisse - charpente couverture, Laurent Parisse - électricité, Marc Dhaisne - électricité, FL Peinture, Olivier Coudray - décorateur d'art...).

Forte d'une longue histoire agricole et industrielle (voir encadré), Luçay le Mâle propose des conditions d'implantation d'activités attractives. La municipalité, dirigée depuis 2014 par Bruno Taillandier, se veut proactive, afin de proposer à ses habitants une offre de services et prestations de qualité et de donner à ses entreprises des arguments pour faciliter leurs recrutements.

Zoom sur la zone d'activités de Beauvais

Installée à 1 km de la sortie de la ville, sur l'axe Loches-Valençay, la ZA de Beauvais (12 ha) accueille une douzaine d'entreprises dont la Cuma de la Poussière (coopérative agricole), services techniques du Syndicat des eaux du Boischaud Nord (SEBN), Gonin Duris (matériel agricole), Martin Scop (construction) et un des deux sites de production du groupe Rioland... Une extension de 11 ha a été validée dans le cadre du Scot. La CCEV y lance des travaux de viabilisation. Une champignonnière bio, créée en partenariat avec la commune de Lye, qui abritera la production de champignons, devrait y débiter son activité au printemps 2021.

Entre agriculture et industrie

Avec une grande partie de sa superficie exploitée (la 3^e du département), l'agriculture et l'élevage prospèrent depuis l'Antiquité à Luçay-le-Mâle ; commune qui s'honore du label biodiversité. Par la suite, l'exploitation du silex, des carrières de tuffeau et du minerai de fer (des ateliers de haches taillées et, de sites de fontes de métal y ont été découverts) ont concouru à son essor industriel. Au 18^e siècle, le Maître des Forges, Jean Baptiste Charles Legendre de Luçay y crée un des premiers pilons hydrauliques en France pour fabriquer mitraille et boulets de canon à destination des armées royales. L'arrivée du chemin de fer (le Blanc-Argent) en 1902 permet à de nouvelles activités de se développer pleinement : culture et mise en conserve de champignons exploités dans les anciennes carrières, construction et taille de pierre (entreprise Martin) et fonderie de pièces aluminium et d'hélices de bateau (Fonderie mécanique de la Seine)...





Brûlage des déchets verts

Par arrêté préfectoral, les particuliers n'ont pas le droit de brûler les déchets verts à l'air libre :

- les feuilles mortes
- les tontes de pelouses
- les tailles de haies et d'arbustes
- les résidus d'élagage

Les solutions

- **Le broyage des végétaux** peut servir de paillage, empêchant la pousse des mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

- Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits, de légumes ou reste de repas).

- **Dépôt en déchetterie** : les déchets verts peuvent être déposés dans les **déchetteries de Valençay ou Heugnes** (voir horaires dans le Mémento).

Environnement



Bruit de voisinage

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués en dehors de ces créneaux horaires :

- **du lundi au vendredi**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **les samedis**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **les dimanches et jours fériés**
de 10 h à 12 h

BRUIT
de voisinage



Protection des oiseaux

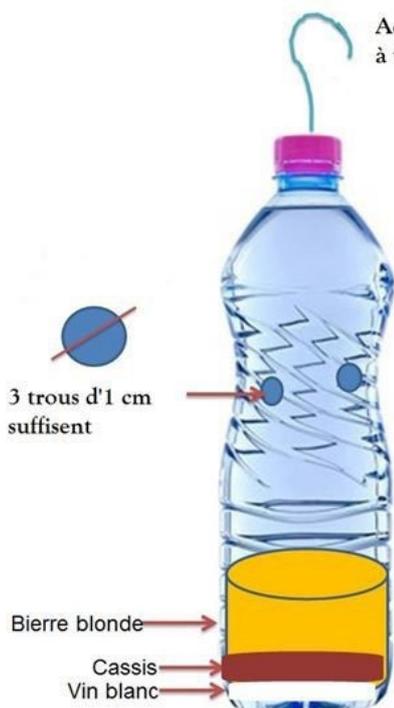


Les beaux jours arrivent avec l'envie de tailler les végétaux... Pour protéger les oiseaux, il est recommandé de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre fin mars et fin juillet.

Lors de cette période particulièrement importante pour la pérennité des espèces, couper les branches revient à porter atteinte à la tranquillité des oiseaux et finalement à les déloger.

Frêlons asiatiques : un piège simple et efficace

Ce prédateur est un nuisible très invasif qui se nourrit d'autres insectes, notamment l'abeille. Un frelon asiatique est un redoutable prédateur pour elles, il peut tuer jusqu'à 70 abeilles par jour, sa colonie peut ainsi décimer une ruche en quelques semaines. Voici un piège simple à réaliser à **installer dès maintenant afin de piéger les reines et d'éviter la prolifération des nids.**



- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

Mémento Trimestriel

SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Syndicat des Eaux de Valençay ☎ 09 72 21 16 45
accueil@sebn3641.fr
Urgence pour le week-end ☎ 06 08 25 71 52

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ☎ 02 54 40 51 11

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
sur rendez-vous au 02 54 40 43 31



LE MUSÉE DE LA PIERRE A FUSIL

Visite sur réservation au ☎ 02 54 40 43 31

FAMILLES RURALES

Accueil pour tous renseignements
sur rendez-vous aux salles associatives
Luçay-le-Mâle ☎ 06 63 65 54 88
Valençay ☎ 06 75 56 68 58



ASSISTANTE SOCIALE

Le mardi et/ou jeudi matin sur rendez-vous
au ☎ 02 54 00 18 99 en Mairie

MARCHÉ

Tous les vendredis après-midi
sur la Place de Verdun



SANTÉ



- ❖ **Médecins de garde** Composer le 15
Dr SAVOYEN ☎ 02 54 40 48 97
- ❖ **Pharmacies de garde** Composer le 3237
PIGEROULET Sandrine ☎ 02 54 40 41 19
- ❖ **Infirmières**
Maryse BOILEAU
sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h
☎ 02 54 40 51 44
- ❖ **Dentiste**
Dr Nicolae BAESCU ☎ 02 54 40 70 65
- ❖ **Kinésithérapeute**
VELAYOUDON Claudine ☎ 02 54 40 74 90
- ❖ **Ostéopathes**
FERBUS Lélia ☎ 07 83 39 40 30
PLAT Richard ☎ 06 33 07 13 67
- ❖ **Ophtalmologie**
BUCIUMEANU Diana ☎ 02 54 40 06 70

OFFICES RELIGIEUX à Luçay

Avril

Samedi 10, 17 et 24 avril à 18 h 30

Mai

Samedi 1^{er}, 15, 22 et 29 mai à 18 h 30

Juin

Samedi 5, 12, 19 et 26 juin à 18 h 30

PRESBYTERE

6, rue de la Seigneurie 36240 ECUEILLE
☎ 02 54 40 20 06 (samedi de 10 h à 12 h)

Frère Vincent de Paul (secteur Luçay-Ecueillé)
☎ 07 69 24 66 48

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

Mr Didier MALET Tél : 06 81 83 89 45
E-mail : didier.malet0393@orange.fr

LA RENAISSANCE LOCHOISE

Mme Evane LANFANT Tél : 06 81 37 75 62
E-mail : evane.lanfant@live.fr

LA POSTE Tél. 39 31

- Du lundi au vendredi de 13 h à 15 h 30
- Le samedi de 9 h à 11 h 30
- Levée du courrier à 12 h (Place de Verdun)*

CRÉDIT AGRICOLE

Conseils libres
Ouvert le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

TRESOR PUBLIC de VALENCAY

- Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h

☎ 02 54 00 18 41

TRANSPORT A LA DEMANDE - AILE BLEUE

☎ 0 800 77 86 21 (numéro vert)

DECHETTERIE DE HEUGNES

« Route de Pellevoisin »

- lundi : 9 h - 12 h
- vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Contact ☎ 07 70 07 39 93

DECHETTERIE DE VALENCAY

« Les Portes »

- lundi : 14 h - 17 h
- mardi : 10 h - 12 h
- mercredi : 14 h - 17 h
- vendredi : 14 h - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Contact ☎ 06 08 89 81 30

DON DE VETEMENTS	CROIX ROUGE FRANÇAISE VESTIBOUTIQUE 9, rue Nationale - Valençay ☎ 06 83 37 80 79 Florence MOREAU ☎ 02 54 00 07 41 (le soir)	Vente et collecte : Mardi de 10 h à 12 h Mercredi de 14 h à 17 h 1 ^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
	SECOURS CATHOLIQUE Presbytère 27, route de Chabris - Valençay Mme CHOUK Patricia	Permanence au Presbytère 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi de 15 h à 17 h.
	VETIBOX : dépôt de vêtements Entre 8 à Huit et la cité Fleurie	Dépôt de jouets, de linge de maison, maroquinerie, chaussures attachées, vêtements propres neufs ou usagés.
EMPLOI	POLE EMPLOI de Châteauroux BALSAN 4, avenue François Mitterrand - CS70011 36005 Châteauroux Cédex ☎ 39 49	Du lundi au mercredi de 8 h 45 à 16 h 45 Le jeudi de 8 h 45 à 12 h 45 Le vendredi de 8 h 45 à 15 h 45
FINANCES PUBLIQUES	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ☎ 02 54 00 07 68	Permanence à l'Espace France Services 11, route de Faverolles à Valençay 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois Sur rendez-vous de 14 h à 15 h Sans rendez-vous de 15 h à 16 h 30
JUSTICE	CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr Pierre LATOUR ☎ 06 30 43 41 16	Permanence à la Mairie de Valençay 1^{er} étage 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi matin de chaque mois
	DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS Mr Roland MILLEROU ☎ 02 54 29 51 69	Permanence à la Préfecture de l'Indre le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h uniquement sur rendez-vous
	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT Mme Karine VANDENDRIESSCHE ☎ 02 54 60 35 16	Permanence à l'Espace France Services 11, route de Faverolles à Valençay 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous
LOGEMENT	A.D.I.L 1, Place Eugène Rolland - Châteauroux ☎ 02 54 27 37 37 - Fax : 02 54 08 64 71	Permanence à l'Espace France Services 11, route de Faverolles à Valençay 2 ^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous
PERMANENCES SOCIALES	CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE 10, rue de Talleyrand - Valençay ☎ 02 54 00 18 99 - Fax : 02 54 00 11 84	Permanence - 10 rue de Talleyrand à Valençay du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et en Mairie de Luçay sur rendez-vous
	INFIRMIERE P.M.I (enfant 0 à 6 ans) Mme Julie SOULET ☎ 02 54 00 18 99	10, rue de Talleyrand à Valençay Une consultation gratuite par mois avec un médecin
	MSA (Mutualité Sociale Agricole) Espace France Services - Valençay ☎ 02 54 29 46 36 - 02 54 00 07 68	Permanence à l'Espace France Services 11, route de Faverolles à Valençay et sur rendez-vous le mercredi et vendredi ☎ 02 54 00 07 68

L'HOPITAL RÉAU

Le nom "Hôpital Réau", est inscrit au-dessus de la porte d'entrée de notre Mairie, ceci montre que le bâtiment avait une autre vie avant d'être le centre municipal de notre commune. Dans le bureau de Monsieur le Maire, un portrait du Docteur Réau est accroché au mur.



Docteur Réau

Le Docteur Gustave Léopold Réau était, à la fin du XIX^{ème} siècle, le Médecin de Luçay le Mâle. Il était très dévoué à sa commune. Conscient des difficultés pour ses patients des heures de route nécessaires pour se rendre à Châteauroux ou Tours en voiture ou à cheval, pour des examens ou interventions, il veut remédier à cette situation. Donc, en 1881, il rédige un testament léguant cent mille francs à la Commune pour la construction d'un hôpital destiné à soigner les malades atteints de maladies aiguës.

Six ans plus tard, à l'âge de 50 ans, le Docteur Réau meurt. Pour la commune, les difficultés administratives commencent, procès-verbaux et délibérations suivent. Il faut fournir les plans du bâtiment et les devis, acheter le terrain nécessaire, ce qui n'a pas été sans problème et, au final, le gouvernement déclare l'hôpital « d'utilité publique ». Un terrain est choisi et le 19 juin 1889, le Préfet de l'Indre accepte le leg en faveur de la commune de Luçay le Mâle pour la fondation de l'hôpital.

Les Sœurs de Sainte-Anne de la Providence de Saumur, Soeur St-Martin et Soeur Cécilia, assurent le fonctionnement comme infirmières à l'hôpital mais aussi dans toute la commune. Elles portent une grosse robe en laine froncée et une cornette blanche qui encadre leur visage.

Pendant la guerre de 1914-18, elles soignent les blessés et les convalescents. Quand Soeur St-Martin meurt en 1920, Soeur Cécilia est mutée dans un autre poste et les Sœurs de l'Immaculée-Conception quittent l'hôpital. Il ferme en 1935 et sera ré-ouvert en 1941.



Convalescents de la Guerre 14-18

En 1944, l'hôpital change de fonction et devient une maternité rurale, mais toujours avec une salle pour les soins courants des habitants de Luçay. Après la seconde guerre mondiale, la vie change et la médecine n'est plus la même. Les radios et autres nouveaux examens se font à Châteauroux et Tours avec un transport en ambulance. Progressivement, le nombre de patients diminue.

En 1956, le bâtiment accueille la 2^{ème} classe de l'école des filles.

En 1964, le gouvernement supprime l'hôpital pour le rattacher à Valençay.

Pendant un temps, le bâtiment vide trouve d'autres utilisations, par exemple comme loge pour les acteurs des spectacles présentés par Jean-Claude Baudouin à Luçay dans les années 60.

Par ailleurs, la population de Luçay augmente et les services municipaux sont à l'étroit dans l'ancienne mairie, place de Verdun. En 1970, la municipalité transfère la Mairie dans le bâtiment de l'Hôpital Réau. Devant les marches de l'entrée est placée une ancienne mesure à grain locale de 12 litres, le « bossiau » en pierre calcaire.

Le nom du donateur reste toujours présent et rappelle sa généreuse initiative philanthropique.

Lors de la parution de la page d'histoire sur « le Garde-Champêtre » dans la dernière Lanterne, certains d'entres-vous se sont interrogés quant à la fonction de Mr HERVIER en tant que garde-champêtre. Cette décision a été actée dans la délibération municipale du 15 décembre 1941.

Construction de l'Hôpital Réau



Concours des Maisons Fleuries



Ce concours convivial créé en France en 1959 a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur du fleurissement afin d'offrir un cadre de vie plus accueillant.

A l'issue du passage du Jury, il sera pris en compte les couvre-sols, les vivaces, les plantes grimpantes ; à noter que la présence du végétal et du paillage a de nombreux atouts.



CONCOURS DES VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS 2021

Inscriptions avant le

Pensez à fournir un RIB ou un RIP lors de votre inscription.

➤ Le Jury communal fera une présélection, avant la visite du Jury départemental.

Critères de sélection :

- Le fleurissement très visible de la rue,
- L'originalité et la diversité des espèces,
- Un environnement général,
- La qualité de l'entretien et des plants.

**Vous trouverez au dos le bulletin d'inscription qui est à remplir,
à découper et à retourner à la Mairie avant le 29 mai 2021.**



Les photos du trimestre



Extension de la caserne des pompiers



Extension de la maison médicale :
un cabinet d'ophtalmologie
6 cité Fleurie



Présentation de l'apiculture
aux enfants du centre de loisirs



CONCOURS DES VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIS 2021

* * *

Mr

Mme

Mr et Mme

Autre :

Nom

Prénom

Adresse

souhaite(nt) participer au Concours

dans la catégorie :

Maison avec jardin visible de la rue

Balcon, Terrasse, Mur, Fenêtre

Hôtel, Restaurant, Café, Collectivité, Office du Tourisme, Gîte Rural

Ferme Fleurie

Merci de fournir un R.I.B ou R.I.P en vue de l'attribution d'un éventuel prix.

Inscriptions avant le 29 mai 2021.

Votre inscription à ce concours nécessite la signature d'un dossier en Mairie.

